



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 octobre 2020

Accès à l'énergie dans le monde : la filière française mobilisée

Arnaud LEROY, Président-Directeur Général de l'ADEME, et Jean-Louis BAL, Président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), annoncent aujourd'hui le lancement d'un Livre Blanc sur l'accès à l'énergie hors réseau, présentant les recommandations de la filière française de l'énergie hors réseau pour accélérer la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable n°7 des Nations unies visant l'accès universel à une énergie propre, moderne et abordable à l'horizon 2030. Cette publication, fruit des échanges du Groupe de Travail national sur l'accès à l'énergie est accompagnée d'un document de présentation du savoir-faire français.

Près de 800 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité dans le monde, principalement en Afrique Subsaharienne. L'extension des réseaux électriques existants ne pourra répondre à elle seule aux besoins des populations rurales, notamment pour des raisons de coût et de faible densité de population. Le recours à des technologies « hors réseau » (mini-réseaux, systèmes solaires individuels...) fondées sur les énergies renouvelables constitue donc une alternative à la fois plus abordable, plus fiable et plus efficace pour répondre aux enjeux de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique.

Depuis octobre 2018, l'ADEME et le SER animent un Groupe de Travail national rassemblant une centaine d'acteurs français spécialisés dans l'accès à l'énergie hors réseau : organismes publics, entreprises, associations et ONG, mais également des acteurs de la recherche et des collectivités locales. Ces acteurs ont travaillé ensemble à l'élaboration de ce Livre Blanc comprenant les recommandations de la filière française de l'accès à l'énergie pour lever certains des obstacles rencontrés sur le terrain lors de la mise en œuvre de projets en Afrique, Asie du Sud-Est ou Amérique Latine.

Ces recommandations s'articulent autour de 4 axes prioritaires : les aspects législatifs et réglementaires, la coopération entre acteurs, l'innovation et le financement des projets d'accès à l'énergie. Le Livre Blanc propose par ailleurs 15 mesures phares pour accélérer la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable n°7 des Nations unies visant l'accès universel à une énergie propre, moderne et abordable à l'horizon 2030. La crise sanitaire mondiale due à l'épidémie de Covid 19 ayant fortement frappé le secteur de l'accès à l'énergie, le Livre Blanc intègre également des mesures prioritaires pour améliorer la résilience du secteur de l'accès à l'énergie et limiter les impacts de la crise sur les taux d'électrification, en portant l'accès à l'énergie comme un besoin essentiel étroitement lié au développement.

En parallèle, une brochure de présentation du savoir-faire français sur l'accès à l'énergie est également publiée aujourd'hui. Celle-ci recense et met en lumière l'ensemble de l'offre française publique et privée d'ores et déjà active et reconnue à l'international, sur un marché en croissance de 30% depuis 2017 et représentant déjà près de 2 milliards d'euros. Publiée en version française et anglaise, elle sera mise à jour régulièrement.



« L'accès universel à l'énergie représente le défi de notre décennie. L'apport d'une électricité durable à faible coût est un facteur de développement économique, d'accès à la santé et à l'éducation, d'émancipation des femmes, de progrès social pour tous, pour ne citer que ces bienfaits. La France possède un riche tissu d'acteurs, innovants, dont l'offre en matière d'accès à l'énergie était peu visible et les initiatives souvent solitaires. Avec la collaboration de l'ADEME, nous avons souhaité proposer à ces acteurs privés, publics, ONG et Régions une démarche de structuration de filière, d'identification des freins et barrières, de portage de propositions concrètes et de promotion de leur action au travers des ressources communes ADEME/SER. La publication de ces livrables est une première étape, le travail se poursuivra dans les années à venir pour que la filière française puisse renforcer son approche collaborative et contribuer pleinement à atteindre l'accès universel à l'énergie ».

Jean Louis Bal, Président du Syndicat des énergies renouvelables

« Avec le Syndicat des énergies renouvelables nous avons souhaité à travers ce Livre Blanc et cette brochure mettre en exergue des recommandations et la richesse et la diversité de la filière française de l'accès à l'énergie hors réseau à l'international. Depuis 2018, les travaux du groupe de travail ont permis de renforcer la mobilisation collective des acteurs français pour contribuer à l'amélioration de l'accès à l'énergie par le développement des énergies renouvelables, en particulier en Afrique subsaharienne. A ce titre, nous nous inscrivons ainsi pleinement dans les Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris ».

Arnaud Leroy, Président-Directeur Général de l'ADEME

Retrouvez les publications de l'accès à l'énergie sur le site du SER : www.enr.fr

Contacts presse :

Syndicat des énergies renouvelables

Gilles CORMAN

gilles.corman@enr.fr

01 48 78 05 60 // 06 73 88 71 18

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe 400 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [@ser_enr](https://twitter.com/ser_enr)  [Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/ser-enr)

ADEME – Agence de la Transition écologique

Service presse

ademepresse@havas.com

01 58 47 81 28

À l'**ADEME - l'Agence de la transition écologique** -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.**

Suivre l'**ADEME** sur www.ademe.fr  [@ademe](https://twitter.com/ademe)